

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

L’an deux mil dix-neuf le treize du mois de septembre à vingt heures trente, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de NASSIET, sous la présidence de M. Patrick CAMPET, Maire de NASSIET, dûment convoqués le 06/09/2019.

Présents : Patrick CAMPET, Maire, Karine LAPOS, Maire-Adjoint

Nicolas PAVIOT, Maria AMADO LARANJEIRO, Laetitia DUCROCQ, Grégory VIGNEAU, Catherine TOUYAROT. Formant la majorité des membres en exercice.

Nombre de Membres en exercice : 10

Nombre de Membres présents : 07

Nombre de suffrages exprimés : 09

Absents excusés : Olivier JAGER, Jean-Claude DUCAU (pouvoir à Mme LAPOS Karine), Loïc TOUYAROT (Pouvoir à M. CAMPET Patrick),

Le secrétariat a été assuré par : Laetitia DUCROCQ

Ordre du jour :

- Décisions Modificatives
- Travaux foyer municipal : choix des entreprises
- Aliénation partielle chemin de Bouchire
- Travaux voiries Quartier Les hauts de Deyteilles
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l’article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d’un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Laetitia DUCROCQ est désignée pour remplir cette fonction qu’elle accepte.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27/07/2019

Le procès-verbal du 25/07/2019 est approuvé à l’unanimité.

1. Décision modificative (délibération 2019-22)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commune a acquis un nouveau véhicule en remplacement du véhicule accidenté pour un montant de 2 000 €.

Il convient dès lors de procéder à un virement de crédits sur l’opération d’investissement 22 (Matériel)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l’exercice 2019

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
21 / 2182 / 22	Matériel de transport	3 840,00	
Total		3 840,00	0,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
024 / 024 / 22	Produits des cessions d’immobilisations (recettes)	3 840,00	
Total		3 840,00	0,00

2. Décision modificative (délibération 2019-23)

M. le Maire informe le Conseil Municipal que l'échéance de l'emprunt SYDEC s'élève à 1313.84 € alors que l'on a prévu 1270 € sur le Budget 2019.
Il convient donc de faire une décision modificative.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **décide** de procéder au vote de CS suivants, sur le budget de l'exercice 2019

COMPTES DEPENSES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
042 / 6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	50,00	
023 / 023	Virement à la section d'investissement		50,00
Total		50,00	50,00

COMPTES RECETTES

Imputation	Nature	Ouvert	Réduit
021 / 021 / OPFI	Virement de la section d'exploitation		50,00
040 / 28041512 / OPFI	GFP de ratt. - Bâtiments et installations	50,00	
Total		50,00	50,00

3. Travaux foyer municipal : choix des entreprises (délibération 2019-24)

M. le Maire présente au Conseil Municipal le tableau d'analyse préparé par le cabinet d'architecture Labenne et demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le choix des entreprises.

Après discussion, échange de vues et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide

- **d'approuver** le tableau récapitulatif suivant :

LOTS	ENTREPRISE	MONTANT HT
01 - MACONNERIE	SARL SAUBUSSE 40250 MAYLIS	16 208,90 €
	Option : Démolition anciens Sanitaires	1 900,00 €
02 - MENUISERIE EXT. PVC / INT. BOIS	GONTERO 40330 CASTEL SARRAZIN	1 418,00 €
03 - PLATRIERIE - ISOLATION - FAUX PLAFOND	SARL DUROU & Fils 40700 HAGETMAU	1 722,02 €
04 - CARRELAGE	SAS Joël LESCA & Fils 40400 TARTAS	3 217,88 €
05 - ELECTRICITE - VMC	SARL LEGLISE ELECTRICITE 40700 LABASTIDE CHALOSSE	2 902,75 €
06 - PLOMBERIE - SANITAIRE	LAND'CONFORT SARL 40700 HAGETMAU	4 178,51 €
07 - SERRURERIE	SABATOU François 40700 HAGETMAU	3 826,00 €
MONTANT TOTAL HT		35 374,06 €
TVA 20%		7 074,81 €
MONTANT TOTAL TTC		42 448,87 €

- **autorise** M. le Maire à signer les bons de commande des entreprises retenues

4. Aliénation partielle chemin de Bouchire (délibération 2019-25)

L'enquête publique s'est déroulée du 29 juillet au 12 août 2019 et n'a donné lieu à aucune observation de la part du public.

Le commissaire-enquêteur a établi son rapport en date du 24 août 2019, dans lequel il émet un avis favorable. Le document d'arpentage a été réalisé par le cabinet Vignasse d'Orthez le 02/07/2019.

Dès lors, M. le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer définitivement sur la vente partielle du chemin de Bouchire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité

- **décide** la vente de la parcelle n°1421 section D, d'une contenance de 381 m² au prix de 6 € le m² à M. Labarthe Denis
- **autorise** M. le Maire à signer l'acte de vente

5. Travaux voiries Quartier Les Hauts de Deyteilles (délibération 2019-26)

M. le Maire indique au Conseil Municipal que la date initiale des travaux de finition des voiries du Quartier Les Hauts de Deyteilles était fixée au 31/12/2013. Cette précision étant indiquée dans les actes de vente, M. le Maire demande au Conseil Municipal de proroger cette date au 31/12/2020.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **accepte** de fixer la fin des travaux de finition des voiries au 31/12/2020.

QUESTIONS DIVERSES

Inauguration Ecole Vincent Moulia

M. le Maire propose au Conseil Municipal que l'inauguration de l'Ecole Vincent Moulia qui aura lieu le 09 novembre 2019 se déroulera à 11h.

Elle sera suivie par une réception qui pourrait se dérouler au foyer municipal où l'exposition sur la guerre 14-18 pourra de nouveau être présentée.

M. le Maire indique au Conseil Municipal que Mme et M. Dupouy feront partie de l'organisation et qu'il va les consulter pour déterminer notamment la liste des invités.

Une réunion supplémentaire sera nécessaire début octobre.

Recrutement personnel communal

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de pourvoir au remplacement d'Alain, la charge de travail étant trop importante pour Laurent. Il indique qu'il va contacter M. Dubroca Thierry de Beyries, demandeur d'emploi, mais ayant déjà tenu un poste identique et lui proposer 12h par semaine. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Structure d'accueil enfants autistes

M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a pris contact avec l'Inspecteur d'Académie pour la mise en place de la structure d'accueil d'enfants autistes au sein de l'école de Nassiet. Mme Joubert Tiphaine, inspectrice chargée de cette problématique sera sollicitée la semaine prochaine pour un rendez-vous.

Demande utilisation foyer municipal

M. le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de Mme SERVANT-CASISAVA, nouvellement arrivée à Nassiet avec sa famille et professeure de Yoga, d'utiliser le foyer municipal pour donner des cours payants. M. le Maire propose au Conseil Municipal que, pour l'aider à développer son activité, la salle du foyer municipal, dans un 1^{er} temps, soit mise à sa disposition à titre gracieux. Si l'activité devient pérenne, une convention sera signée et un loyer couvrant les frais d'électricité et/ou de chauffage sera perçue. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

- **Courrier de l'ADAPEI en remerciement de la subvention annuelle de 80 €**
- **Courrier d'information du Syndicat du bassin Versant des Luys (SBVL) pour des travaux de coupe, élagage, enlèvement d'arbres sur le ruisseau du Leuyot du confluent avec le ruisseau de Cazalis, jusqu'au Luy de France.**
- **Compte rendu du Conseil Communautaire du 11 juillet 2019.**
- **Le repas des retraités est reporté au 12 octobre**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.